Bureau de développement
des télécommunications (BDT)

|  |
| --- |
|  |
|  |
| Réf.: Circulaire BDT/DDIR/CEO/CSTG/002 | Genève, le 15 décembre 2010 |
|  |  |
| Contact: | Vishnu Calindi |  | A:- Administrations des Etats Membres de l'UIT- Observateur (Résolution 99)- Membres du Secteur de l'UIT-D- Associés de l'UIT-D dans leurs Commissions d'études respectives- Présidents et Vice‑Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT‑D et Rapporteurs et Vice‑Rapporteurs- Coordonnateurs désignés |
| Téléphone: | +41 22 730 5990/730 6073 |  |
| Téléfax: | +41 22 730 5484/730 5545 |  |
| Courriel: | devsg@itu.int |  |
|  |
| Sujet: | Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-DConvocation des séries de réunions des Groupes du Rapporteur des Commissions d'études 1 et 2Genève, mars-mai 2011 |

Madame, Monsieur,

En accord avec les Présidents des Commissions d'études 1 et 2 et les Rapporteurs pour les diverses Questions, deux séries de réunions sont organisées en mars et mai 2011 afin de faciliter la participation à plus d'une réunion de Groupe du Rapporteur:

[**Première série de réunions**](http://www.itu.int/net3/ITU-D/stg/blkmeetings.aspx?blk=11946) **(Commission d'études 2): 21 mars - 1er avril 2011**

[**Deuxième série de réunions**](http://www.itu.int/net3/ITU-D/stg/blkmeetings.aspx?blk=11945) **(Commission d'études 1): 2-13 mai 2011**

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à ces réunions. Vous trouverez [ici](http://www.itu.int/ITU-D/study_groups/SGP_2010-2014/meetings/RGQ/2011/RGQ_Location_Deadlines_2011.html) le calendrier des réunions indiquant les dates, lieu et délais.

La réunion du Groupe de travail mixte sur la Résolution 9 aura lieu les 6 et 7 juin 2011 immédiatement après la réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT-R. Des informations concernant cette réunion seront disponibles à une date ultérieure.

PROGRAMME DES RÉUNIONS

Les titres et les définitions des Questions qui seront examinées par les Groupes du Rapporteur, le calendrier des réunions et toutes les informations concernant les deux séries de réunions sont disponibles sur le [site web des commissions d'études de l'UIT-D](http://www.itu.int/net3/ITU-D/stg/index.aspx).

Les documents des dernières réunions des commissions d'études sont disponibles sur les liens suivants:

[Commission d'études 1](http://www.itu.int/md/D10-SG01-100920/sum/en)

[Commission d'études 2](http://www.itu.int/md/D10-SG02-100913/sum/en)

INTERPRÉTATION ET TRADUCTION DES DOCUMENTS

L'interprétation et la traduction des documents seront assurées pour chaque série de réunions, en fonction des demandes des participants et des contraintes liées aux salles de réunion. Vous êtes donc invités à indiquer sur le formulaire d'inscription si vous avez besoin de langues autres que l'anglais avant:

**le vendredi 11 février 2011 pour la première série de réunions, et**

**le vendredi 25 mars 2011 pour la deuxième série de réunions.**

En fonction des demandes qui auront été faites avant ces dates limites, et à condition qu'il y ait au moins cinq demandes pour une langue donnée, l'interprétation et la traduction, de même que la traduction des contributions reçues dans les délais, seront assurées dans les langues demandées.

INSCRIPTION ET DEMANDES DE BOURSES

L'inscription préalable se fera uniquement en ligne par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés par chaque administration ou entité habilitée à participer aux réunions des Groupes du Rapporteur des Commissions d'études 1 et 2.

Le rôle d'un coordonnateur est de s'occuper des formalités d'inscription pour son administration/entité. La liste des coordonnateurs peut être consultée sur ce [lien](http://www.itu.int/cgi-bin/htsh/edrs/TIES/auth/ITU-D/delegate/edrs.focalpoint?_eventid=4000069) accessible avec un mot de passe TIES.

Si votre Administration ou organisation n'a pas de coordonnateur ou si un changement est nécessaire, veuillez prendre contact à l'adresse bdtmeetingsregistration@itu.int.

L'enregistrement sur place se fera au bâtiment Montbrillant, à partir de 8 h 30, le lundi 21 mars 2011 pour la première série de réunions, le 2 mai pour la deuxième série de réunions et le 6 juin pour la réunion du Groupe de travail mixte sur la Résolution 9.

Il sera demandé aux participants qui ne se seront pas inscrits au préalable de présenter une lettre d'accréditation de leur Administration/entité.

Vous trouverez des renseignements concernant l'inscription ainsi que toutes les autres informations logistiques, comme les dispositions en matière d'hébergement et de visa, sur le site web des réunions des Groupes du Rapporteur

* pour la première série de réunions, dès maintenant, [ici](http://www.itu.int/net3/ITU-D/stg/blkmeetings.aspx?blk=11946)
* pour la deuxième série de réunions, à partir du 2 février 2011, [ici](http://www.itu.int/net3/ITU-D/stg/blkmeetings.aspx?blk=11945).

Un seul formulaire de demande de bourse devra être rempli pour chaque série de réunions. Dans les limites du budget disponible, une seule bourse par pays et par série de réunions peut être accordée aux participants des pays dont le PIB par habitant est inférieur à 2 000 USD, la priorité étant accordée aux pays les moins avancés (PMA). La priorité sera donnée aux participants qui présenteront une nouvelle contribution ayant un rapport direct avec les grandes lignes du rapport ou avec les résultats attendus d'une Question donnée. Compte tenu des contraintes budgétaires, les pays bénéficiaires d'une bourse devront peut être contribuer en partie au coût de la bourse. Vous êtes invités à demander un formulaire de demande de bourse ***en remplissant le paragraphe correspondant du formulaire d'enregistrement en ligne***.

Veuillez noter que le formulaire de demande de bourse dûment rempli, approuvé, signé et visé doit parvenir à l'UIT au plus tard:

**le vendredi 18 février 2011 pour la première série de réunions, et**

**le vendredi 1er avril 2011 pour la deuxième série de réunions.**

*Les formulaires reçus après ces dates ne seront pas pris en compte.*

CONTRIBUTIONS AUX TRAVAUX DES GROUPES DU RAPPORTEUR

Conformément au § 11.4 de la Résolution 1 (Rév., Hyderabad 2010), les contributions devraient être brèves et concises et ne pas dépasser cinq (5) pages; elles doivent être soumises uniquement à l'aide du formulaire en ligne disponible [ici](http://www.itu.int/ITU-D/CDS/contributions/sg/index.asp).

Conformément à la section 2 de cette Résolution, les documents appelant une suite devraient être reçus au moins deux mois avant la réunion pour pouvoir être traduits dans les langues demandées pour la réunion.

Les documents appelant une suite reçus moins de deux mois, mais au moins sept jours civils avant l'ouverture de la réunion seront publiés, sous la dénomination de "contributions tardives", dans la langue originale seulement.

Les contributions reçues moins de sept jours civils avant l'ouverture de la réunion ne seront pas disponibles pour la réunion, mais seront conservées en vue de la réunion suivante.

Aucune contribution pour suite à donner ne sera acceptée après l'ouverture de la réunion et les contributions pour information ne seront publiées que dans la langue originale.

HÉBERGEMENT

Une liste des hôtels de Genève accordant des tarifs préférentiels à l'UIT peut être consultée sur le site web de la [Section des voyages de l'UIT](http://www.itu.int/travel/).

VISA

La Suisse applique une procédure stricte de visas. Les participants sont instamment priés de lire attentivement la procédure à suivre, à l'adresse [ici](http://www.itu.int/net3/ITU-D/stg/visa.aspx). Vous voudrez bien noter que le traitement d'une demande de visa peut prendre jusqu'à 15 jours.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter plein succès dans ce nouveau cycle d'études des commissions d'études.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

[Original signé]

Sami Al Basheer Al Morshid
Directeur